

che lui-même jusqu'au mépris de Dieu, trouve sa complaisance dans de telles productions et les répande à plaisir ; mais ce qui est souverainement douloureux, c'est que des auteurs, qui se vantent d'être chrétiens, consacrent leur talent à une littérature aussi funeste. Il est absolument impossible d'être en contradiction avec la morale de l'Evangile et de se dire en même temps disciple de notre béni Sauveur Jésus, qui ordonne à chacun de crucifier sa chair avec ses vices et ses convoitises. "Si quelqu'un veut venir à ma suite, dit-il, qu'il se renonce, prenne sa croix et me suive." (*Matth.*, XVI, 24.)

Plusieurs auteurs en sont arrivés à ce degré d'audace et d'impudence, qu'ils divulguent, dans leurs livres, ces vices mêmes, que saint Paul allait jusqu'à interdire aux chrétiens de nommer : "Que la fornication et toute impureté... ne soient même pas nommées parmi vous, comme il sied à des saints." (*Eph.*, V, 3.) Que ces auteurs sachent une bonne fois qu'on ne peut servir deux maîtres, Dieu et le plaisir, la religion et l'impureté. "Qui n'est pas avec moi, dit le Seigneur, est contre moi." (*Matth.*, XII, 30.) Or, très certainement, ne sont pas avec Jésus-Christ des écrivains qui, par leurs descriptions infâmes, ruinent les bonnes mœurs, vrais fondements de la société civile et domestique.

Aussi en considération du débordement de cette littérature lascive, qui, chaque année davantage, va inondant presque tous les pays, la Sacrée et Suprême Congrégation du Saint-Office, préposée à la garde de la foi et des mœurs, en vertu de l'autorité apostolique et au nom de Notre Saint-Père le Pape Pie XI, par la Providence divine, prescrit à tous les Ordinaires de s'employer, dans toute la mesure de leurs forces, à remédier à un mal si grand et si actuel.

En fait, il leur appartient, à eux que l'Esprit-Saint a placés pour régir l'Eglise de Dieu, de veiller avec une diligente attention sur tout ce qui s'imprime et se publie dans leurs diocèses respectifs. Tout le monde sait, évidemment, que le nombre de livres, répandus partout aujourd'hui, est si grand qu'il est impossible au Saint-Siège de les examiner tous. C'est pourquoi Pie X, de sainte mémoire, dans son *motu proprio* "*Sacrorum Antistitum*", déclare : "Employez toutes vos forces, en faisant même usage de la condamnation solennelle, pour que les livres pernicious qui circulent dans votre diocèse soient retirés des mains des fidèles. Bien que, en effet, le Siège apostolique s'emploie autant que possible à enlever de la circulation ces ouvrages, toutefois, ils se multiplient tellement qu'il serait à peine possible de les recenser. Et de là vient que parfois il faut recourir à de plus sérieux remèdes, lorsque de longs retards ont laissé le mal s'aggraver."